

# Amazon menace-t-il le Pont du Gard ?

Le projet d'installation d'un centre de tri Amazon dans la vallée du Rhone, à l'entrée des Cévennes divise élus et habitants. D'un côté, maires et riverains des villages touristiques de l'Uzège, au nord de l'A9, de l'autre des élus préoccupés de créer rapidement des emplois. Chacun avec de bonnes raisons.

Par [Morgane Bertrand](#)

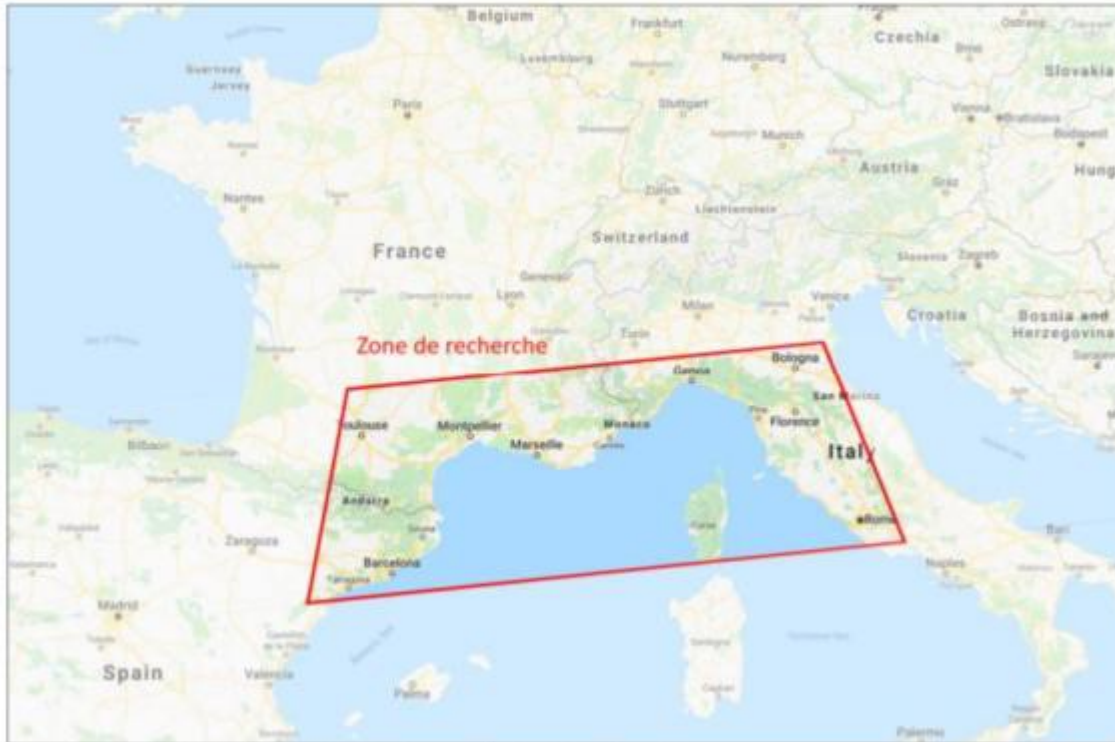
Publié le [23 mai 2020 à 12h00](#) Mis à jour le 24 mai 2020 à 14h09

A Saint-Hilaire-d'Ozilhan, village gardois d'un millier d'habitants, les enfants vont à l'école en calèche et tous les mois, les habitants nettoient ensemble la garrigue alentour. Les viticulteurs - sauf un « *récalcitrant* » - sont tous passés en bio. A commencer par le Domaine Rouge Garance, dont l'acteur Jean-Louis Trintignant est copropriétaire. Dans ce paysage bleu lavande, les habitants ont un rituel dominical : la promenade au Castellas, ruine d'un château médiéval dont les pierres ont servi à construire le village en contrebas. Ils aperçoivent, de ce belvédère, le Pont du Gard dans son ocre majesté, et même, en bord de mer, les pyramides de La Grande-Motte quand le ciel est dégagé. Mais dans quelques mois, ils pourraient aussi voir un grand cube gris de 38.800 m<sup>2</sup>, 400 mètres de long, 100 mètres de large et 18 mètres de haut, érigé par Argan, l'un des aménageurs... de Amazon. « *Aussi haut que les arènes de Nîmes !* », s'effraie un riverain. La construction de ce centre de tri de colis devait démarrer dans les prochaines semaines, mais le projet est désormais en stand-by.

Depuis quelques mois, élus et associations d'habitants des villages de l'Uzège - Saint-Hilaire-d'Ozilhan, Castillon-du-Gard, Vers-Pont-du-Gard, Collias... - font des pieds et des mains pour empêcher ce projet de voir le jour. A la demande de l'association locale Adere (Association pour le développement de l'emploi dans le respect de l'environnement), qui bataille depuis un an et demi, l'intelligentsia de Parisiens délocalisés dans ce Languedoc cévenol ou dans la Provence voisine, réunis au sein de l'association Prima Vera, a décidé de déployer son pouvoir d'influence. Ce sont des noms connus, des journalistes et éditeurs comme Françoise Nyssen (Actes Sud) ou Henri Trubert (Les liens qui libèrent), des diplomates influents, écrivains, artistes... Leur objectif : faire de la lutte contre l'entrepôt le combat civilisationnel de cette province, emblème de la romanité antique, peinte par Nicolas de Staël, et menacée par les appétits du géant américain. Amazon, qui représente 19 % du e-commerce en France, s'apprête en effet à doubler dans le pays sa surface de stockage d'ici début 2021, avec 8 à 11 projets d'entrepôts et centres de tri supplémentaires. Parmi lesquels celui de Fournès, en bordure de l'autoroute A9, au niveau de la sortie empruntée par les touristes pour rejoindre le Pont du Gard. Blasphème au pays des cigales - même si la zone en question n'a rien de charmant avec ses entrelacs d'échangeurs !

« *Ils sont arrivés masqués il y a deux ans, derrière le promoteur Argan, un cheval de Troie qui achète et loue à Amazon. Les élus locaux avaient pour consigne de ne pas prononcer le nom du client, soit disant pour éviter la spéculation immobilière* », accuse le journaliste-écrivain Vincent Nouzille, membre fondateur de Prima Vera. Le permis de construire a été déposé en octobre 2018 mais les habitants de Fournès n'ont appris son existence que trois mois plus tard, en janvier 2019, à l'occasion des vœux de la maire, Christelle Hingue. Sur les 25 sites identifiés par Argan pour accueillir l'entrepôt, la ville d'Orange, idéalement située au croisement des autoroutes A9 et A7, en ligne directe vers l'Espagne et l'Italie, faisait figure de favorite. Mais la fronde de ses commerçants a détourné le promoteur. La ville de Fournès étant finalement plutôt bien positionnée au pied d'un échangeur de la A9 pour desservir l'arc

Rome-Barcelone, a donc eu les faveurs d'Argan. D'autant que la municipalité et la Communauté de communes du Pont du Gard (CCPG, 17 villages répartis de part et d'autre de l'A9), séduites par les promesses d'emplois et de recettes fiscales, lui déroulaient le tapis rouge. Le permis de construire a été délivré en septembre 2019. Il représente une emprise de 13,7 hectares, sur des terres qui sont actuellement viticoles (AOC Côtes-Du-Rhône), sur 5 hectares, ou en friches.



Carte de l'emprise initiale de la zone de recherche pour l'implantation du projet

Zone d'étude d'Argan pour installer un centre de tri Amazon entre l'Italie et l'Espagne.

## Emplois et recettes fiscales

Décidés à empêcher le démarrage des travaux et à obtenir l'abandon du projet, l'Adere et ses soutiens se sont engagés dans une bagarre juridique. Neuf recours administratifs contentieux ont été introduits contre le permis de construire, et d'autres pourraient l'être contre l'arrêté d'autorisation environnementale délivré par le préfet, qui comporte, selon Patrick Fertil, membre d'Adere et pharmacien à la retraite, « beaucoup d'irrégularités ». Enfin, une plainte pour prise illégale d'intérêts a été déposée par la même association contre la maire de Fournès Christelle Hingue, son premier adjoint Thierry Boudinaud et le maire d'une commune voisine, Remoulins, des proches de ces élus ayant vendu pour 4 hectares de terrains dans le cadre de l'opération immobilière avec Argan.

Christelle Hingue ne s'est pas représentée aux dernières élections et ne s'exprime plus dans les médias, et Thierry Boudinaud n'a pas répondu pour l'heure à nos sollicitations. Pour comprendre les motivations de Fournès, il faut s'adresser aux maires des communes voisines. Celui, sortant, de Montfrin, Claude Martinet, jusqu'ici président de la CCPG est l'un des plus fervents défenseurs du projet. Depuis la restructuration de l'usine d'emballages alimentaires de Vitembal à Remoulins, passée de 600 salariés en 2007 à une centaine aujourd'hui, puis la fermeture de la centrale thermique EDF d'Aramon en 2016, l' élu a une obsession : faire revenir de l'activité sur le secteur. Le taux de chômage est de 11,4 % sur le Gard (Insee, 2019) mais à Montfrin comme à Aramon, il dépasse les 13 % et frôle les 20 % à Remoulins (2016). L'arrivée du géant du e-commerce doit aider à résoudre le problème. « *Même si je ne cautionne pas tout chez Amazon, ce projet est indispensable pour notre territoire. Il va*

*créer des emplois qui correspondent à la strate de demandes que nous avons ici », assure Claude Martinet. « Nous sommes un territoire pauvre en diplômés... » L'élu compte aussi sur les taxes territoriales qui seront versées par Amazon. « Pour une fois qu'une entreprise s'intéresse à nous, on ne va pas refuser ! Si on les empêche de venir, ils iront ailleurs. »*

### **« Où est l'intérêt général ? »**

Ces arguments sont loin de convaincre l'Adere et Prima Vera, qui s'interrogent sur le nombre d'emplois qui seront réellement créés. En novembre 2018, dans une première écriture du projet, Argan promettait l'embauche « *d'environ 1.200 personnes en temps partiel, correspondant à 600 équivalents temps pleins en moyenne* » avec une « *montée en puissance sur trois ans* » et un impact en emplois indirects des travaux de 80 millions d'euros. Mais dans le rapport de la commission d'enquête issue de l'enquête publique qui s'est déroulée en juin 2019, Argan estime que « *l'exploitation du site permettra la création de 200 emplois sur les cinq premières années avec des périodes de pointe nécessitant des effectifs plus importants au cours des mois de novembre et décembre.* » Un chiffre nettement revu à la baisse, et dont Patrick Fertil doute encore, « *puisque ce type de plateforme a vocation à être très robotisée* ». L'arrêté d'autorisation préfectoral publié le 14 novembre 2019 relaie toutefois le chiffre de 600 emplois à temps plein « *annoncé dans le dossier initial* » et conclut que « *le centre de tri présente des raisons impératives d'intérêt public majeur* ».

Quant aux rentrées fiscales, « *elles n'ont pas été clairement chiffrées et il n'y a rien sur les coûts cachés publics, comme la dégradation de la voirie* », dénonce l'associatif. Mais ce qui a le don de le mettre hors de lui, c'est qu'Amazon ne s'acquitte pas de la taxe commerciale : « *Ils s'abritent derrière leur activité de stockage alors qu'il s'agit ni plus ni moins d'une activité de e-commerce qui détruit des emplois.* » Il en veut pour preuve les calculs du député Mounir Mahjoubi, qui estime dans sa note [« Vers l'infini et Pôle emploi »](#) parue en novembre dernier que chaque nouvel emploi généré par le commerce électronique supprime en moyenne 2,2 emplois dans les commerces en dur. Dans le Gard, Patrick Fertil agite donc le spectre d'« *un effondrement rapide des commerces de proximité* » dans les villages alentours, les villes moyennes (Uzès, Alès, Bagnols-sur-Cèze, Arles...) et les grandes villes (Nîmes, Avignon...) dont les cœurs urbains souffrent déjà, même si le lien direct entre la proximité de l'entrepôt et la santé des petits commerces alentours doit encore être démontré.

Par ailleurs, les deux associations, soutenues par le maire de Saint-Hilaire-d'Ozilhan, pointent également le risque d'augmentation de la pollution, lié à la circulation de 544 poids lourds supplémentaires par jour hors pics d'activité (272 poids lourds par jour effectuant chacun un aller-retour) destinés à rejoindre les 113 portes de chargement de la plateforme. « *Les premières habitations de Fournès se situent à 200 mètres du bâtiment. La pollution atmosphérique et sonore se déplacera sur le village, portée par le mistral. Mais l'étude d'impact environnemental qui a présidé à l'autorisation préfectorale n'en fait pas mention* », regrette Patrick Fertil. Le rapport d'enquête publique conclut pour sa part que « *les pollutions de l'air générées par le projet seront augmentées mais qu'elles resteront en dessous d'un niveau acceptable et réglementaire.* »

L'Adere et Prima Vera dénoncent enfin le risque d'embouteillages au niveau du rond-point qui emmène vers Nîmes et Avignon, « *déjà proche de la saturation aux heures de pointe* », et d'inondations du fait de l'artificialisation des sols, contraire aux engagements régionaux et nationaux de lutte contre le réchauffement climatique. « *Ce sont 14 hectares de terres viticoles qui seront bétonnés pour mettre en place cet entrepôt alors que ces terres ont une double vocation : agricole et arboricole d'une part, touristique d'autre part. Où est l'intérêt général ?* », demande l'associatif. En face, le maire de Domazan, Louis Donnet, favorable au projet Amazon, observe qu'il vaut mieux un entrepôt sous un échangeur d'autoroute plutôt qu'en pleine nature : « *En Suisse, le développement économique se fait aux abords et le long de ces axes, notamment entre Berne et Zurich. Les artères servent de pôle d'attractivité économique, plus intéressant que la dispersion sur le territoire.* » Et l'Adere de rétorquer : « *Ni ici, ni ailleurs* »...



Plan de situation extrait de la déclaration de projet d'un centre de tri Amazon à Fournès (Gard).

## « De l'ombre à un monument bi-millénaire »

Aux arguments économiques et environnementaux s'ajoutent, pour les opposants, les arguments culturels, tout particulièrement pris en charge par l'association Prima Vera. Le Pont du Gard reçoit 1 million de visiteurs par an. Il bénéficie de deux labels : patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1985, et Grand site de France, attribué par le ministère de l'Écologie. *« La proximité du bâtiment d'Amazon a un impact symbolique qui n'a pas été soulevé par l'enquête environnementale : un monstre du XXI<sup>e</sup> siècle vient faire de l'ombre à un monument bi-millénaire, c'est un affront au Pont du Gard ! »*, s'emporte Vincent Nouzille. *« Quand on quitte l'autoroute aujourd'hui, on voit le pays de l'Uzège qui se dessine, les vignobles, les platanes, les rives du Gardon, la garrigue, c'est la petite Toscane française ! Et les visiteurs devront passer par Amazon pour y accéder ! »* Cette proximité chiffonne aussi le maire de Saint-Hilaire-d'Ozilhan, Thierry Cenatiempo, dont la commune doit constituer le point d'entrée du futur Parc naturel régional *« des garrigues et du Pont du Gard »*, en cours de préfiguration : *« Que cette entrée soit entravée par un site industriel, ça me navre »*, lâche-t-il. *« Accueillir les touristes avec un bâtiment Amazon, ce n'est pas terrible »*, admet Claude Martinet. *« Mais ce n'est pas pire que les entrées de villes de toute la France. »*

L'entrepôt pourrait-il être visible depuis le pont-aqueduc romain le plus haut du monde ? Pour évaluer le risque, Vincent Nouzille et Patrick Fertil ont sorti les cartes IGN. *« Il y a certainement une covisibilité du 2<sup>e</sup> étage du Pont du Gard, des collines environnantes et des routes qui y mènent »*, estime le journaliste. Prima Vera et Adere avaient prévu de réaliser *« une simulation »* avec de gros ballons fin mars, *« à hauteur réelle »*, opération reportée en raison du confinement. Claude Martinet promet pour sa part qu'Argan a *« respecté un cahier des charges très dur, et accepté de revoir à la baisse la hauteur de l'immeuble »*. Contacté, l'aménageur n'a pas répondu à nos sollicitations.

*« Il n'y a pas de bonne raison de s'attaquer au projet, à part philosophiques »*, insiste Claude Martinet. Raisons qui n'ont évidemment pas non plus échappé pas aux détracteurs, qui associent Amazon à l'hyperconsommation à bas coût. *« C'est un symbole du monde d'avant, de ce qu'il ne faut plus faire »*, regrette Vincent Nouzille. *« La crise actuelle a fait prendre conscience de la nécessité de relocalisation et de circuits courts. Continuer de soutenir Amazon n'est pas acceptable alors qu'on sait qu'on doit changer de paradigme »*. [Une pétition a été lancée contre le projet](#), qui a déjà recueilli près de 15 000 signatures. Mais que mettre à la place ? Les associations défendent un projet alternatif de *« Régie coopérative agricole »* sur une dizaine d'hectares, composée d'un centre de formation autour d'une ferme

pédagogique qui produirait fruits et légumes pour les cantines scolaires. Pourrait s'y ajouter « écolodge » de 20 à 30 chambres. « *L'idée n'est pas d'avoir un territoire figé où on se contente de promouvoir le Pélardon. L'agriculture se réinvente, il y a le projet de Cleantech Vallée dans le Gard Rhodanien [projet de reconversion économique via les technologies propres, NDLR], on veut créer un parcours de la romanité qui passerait par Nîmes et Uzès... A la place d'Amazon, on peut créer 150 emplois durables, compatibles avec les vocations touristiques et agricoles de ce pays gardois.* »

Les nombreux chômeurs des villages du sud de l'A9, qui n'ont pas accès aux recettes et à la vue sur l'aqueduc, se laisseront-ils convaincre de renoncer à cette opportunité inespérée ? Au cours de l'enquête publique, chacun pouvait transmettre ses observations et ses propositions, sur un registre en mairie, par courrier ou par mail. Logiquement, ce sont surtout les opposants, instruits et motivés, qui se sont déplacés. Sur 663 observations déposées, 506 se sont révélées... négatives. On ne sait pas ce que pense la majorité des habitants. Louis Donnet, maire de Domazan, ne renonce pas pour autant. « *Un projet n'exclut pas l'autre, on a besoin de tout. La CleanTech offre des perspectives d'emplois plutôt qualifiés. Et on ne peut pas tout miser sur le tourisme, dont on a vu qu'il était le premier secteur touché par la crise du coronavirus. On doit se développer sur les différents axes, industries, services, tourisme, agriculture...* » Le sujet sera sur le haut de la pile de la nouvelle Communauté de communes du Pont du Gard qui sortira du second tour des élections municipales.

[Morgane Bertrand](#)